

Procès-verbal de l'assemblée du 24 novembre 2017

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

Coopérateurs-trices présent-e-s :

Berberat Jean-Louis, Commune Les Genevez (repr. p/Jean-Claude Rossinelli), Ecoeur Jean-Daniel, FC La Courtine (repr. p/Christophe Voirol), Hulmann Sabine, Mouche Alexandre & Jasmine, Negri Laure, Negri Thierry, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pala Noémie, Rebetez Alain, Rebetez Clément, Rebetez Jean-Marc, Rossinelli Nelly & Jean-Claude, Schneider Raymond & Sonia, Ski-Club Les Agaces (repr. p/Thierry Negri), Voirol Catherine, Voirol Christophe

Invité-e-s :

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat

Excusé-e-s :

Aouine Karim, Bovay SA Brahier Agnès, Cattin-Voirol Rachel, Chaignat Olivier, Commune de Saulcy, Ecoeur Gabrielle, Ecoeur Laurence, Editions D+P SA, Gogniat Monique, Gogniat Nicolas, Humair Laurent, Humair Patricia & Philippe, Jallon Yvone, Linder Fiorella, Lovis Francis, Lovis SA, Mauron Dominique, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, La Mobilière, Negri Cédric, Pala Aurélie, Rebetez Albert, Rebetez Daniel, Sanglard Marlyse, Ski-club P'tit Val, Sté de gymn. Les Genevez

Présidence : Laure Negri

Rédaction du PV : Catherine Voirol

1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h40 afin d'ouvrir l'assemblée et d'ores et déjà la 1^{ère} assemblée de l'Association de soutien au téléski, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes (20 personnes) en les remerciant de leurs présences, et souhaite également la bienvenue à M. Godat (fiduciaire). Elle remercie Martine et Renato pour la préparation de la salle.

2. Nomination de deux scrutateurs-trices

Alexandre & Renato sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 2 décembre 2016

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Présentation et approbation des comptes 16-17, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes. Celui-ci nous parle des comptes de résultat (p.4/5), du bilan (p.2/3) ainsi que des annexes aux cptes (p.6) qui sont des infos importantes p/rapport à la loi. Il mentionne en particulier que :

- Cpte résultat : chiffre d'affaire brut : CHF 25'847.15 (53'690.80, saison passée) ; les recettes des remontées CHF 24'664.10 (saison passée : CHF 20'360.00) du babylift CHF 1'183.05 (CHF 1'236.45) ; les recettes de la buvette sont désormais comptabilisés dans la compta de l'association de soutien au téléski !; au niveau des charges de marchandises ainsi que du personnel de la buvette, les chiffres sont maintenant dans la compta de l'Association de soutien au téléski !; la location de la buvette s'élève à CHF 6'474.00 (4'839.00) et de l'espace publicitaire à CHF 7'400.00 (6'600.00); les amortissements s'élèvent à CHF 1'896.00 pour le bâtiment de la buvette et de CHF 7.00 pour le babylift ; au niveau des frais d'entretien de la dameuse, une provision de CHF 26'000.00 a été faite dans le but de l'achat d'une nouvelle dameuse, différence du résultat des activités hors exploitation : CHF 32'953.30 (CHF 11'248.00) vient de la contribution de l'Association de soutien au téléski
- Au niveau du bilan, pour les actifs, le total des liquidités + titres se monte à CHF 220'392.08 (CHF 197'697.67) ; concernant les actifs immobilisés : le bâtiment de la buvette s'élève à CHF 21'804.00 (CHF 23'700.00), celui de la dameuse à CHF 9'510.00 (=) et le babylift à CHF 8.00 (CHF 15.00)
- Pour les passifs, les passifs transitoires se montent à CHF 16'890.00 (CHF 14'700.00); des provisions ont été constituées pour la buvette CHF 11'165.60 (CHF 15'514.40), pour les installations remontées CHF 84'500.00 (-) ainsi que pour le damage à hauteur de CHF 26'000.00. L'hypothèque s'élève à CHF 31'200.00 (CHF 31'600.00) et le capital social à CHF 62'400.00 (CHF 62'300.00)
- Le bénéfice de l'exercice 2016/17 se monte à CHF 222.16 (CHF 1'222.65), après provision pour la nouvelle dameuse !!!

M. Godat fait la lecture du rapport délivré par l'organe de contrôle Révi Ajoie Sàrl. Le contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint, ce qui signifie qu'il englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. Lors de ces vérifications. Ils n'ont rencontré aucun élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Les comptes sont ensuite soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

Laure Negri remercie Sabine Hulmann pour tout le travail effectué ainsi que M. Godat pour le contrôle des comptes ainsi que tous les conseils donnés. Un grand merci pour leur collaboration qui est parfaite. L'assemblée les applaudit !

5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2016/17

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2016/17 en tenant également compte de la buvette dans son bilan.

« Les hivers se suivent et ... parfois se ressemblent », c'est par ces mots que Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2016/17. En effet, avec 14 jours d'ouverture contre 15 la saison précédente, le déroulement est assez identique.

Notre présidente nous fait son rapport en 5 points (saison hivernale 2016/17 ; situation financière ; location de la buvette ; autres faits ; comité) que vous trouvez dans son intégralité en annexe !

6. Re conduite du mandat de l'organe de contrôle

La reconduite du mandat de l'organe de contrôle la fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat est reconduite sous les applaudissements et à l'unanimité.

7. Communications

Le câble du téléski a été raccourci car le vérin était arrivé en bout de course. Travail impressionnant et très intéressant à voir ! Il a été mis à terre afin de le raccourcir de 1m60 env.

Concernant l'acquisition d'une nouvelle dameuse, une provision a été faite comme annoncé au pt 4 et également dans le rapport de la présidente. Il y a également un fond commun avec l'AJSF. La LORO nous a également déjà promis un montant de CHF 100'000.00 ! Cet achat est nécessaire car l'ancienne avait été achetée en 2004 ? et est bien usée mais restera en fonction (réserve) pour les pistes de ski de fond ! On espère également vu le changement des lois pouvoir recevoir des fonds du canton de BE, mais à voir dès janvier 2018 !!!

Nouveau site internet : cet été, nous avons été surpris de voir que notre site n'était plus utilisable. Renato a donc pris en charge ce boulot de longue halaine épaulé par Daniel (pour les photos), et également Noémie + un professionnel ! Merci à Renato avec remise d'une petite attention.

La présidente nous informe des principales activités planifiées en 2018:

- **Samedi 27 janvier 2018** : traditionnelle soirée raclette avec une descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez dont le comité du ski-club nous confirme leur participation, MERCI !
- **31 juillet 2018** : soirée du 1^{er} août
- **Date fixe pour l'assemblée générale = dernier vendredi de novembre -> 30 novembre 2018**

8. Divers et imprévus

Pas de divers.

Laure remercie tout le monde et clôt l'assemblée du téléski à env. 20h10/15 et en profite pour ouvrir directement la 1^{ère} assemblée de l'Association de soutien au téléski !